



La trottinette carottée
au  de l'Île!



Le mot du directeur

Table des matières :

- Mot du directeur p. 1
- Mot administratif p. 2
- Mot pédagogique p. 2-4

Avec cet envoi, vous trouverez...

- Bordereau de paiement période 12
- Calendrier mois de octobre
- Chronique administrative: journées d'APSS
- Dossier: Accueillir un enfant à défi particulier dans mon service de garde



On commence à vieillir
quand on finit
d'apprendre.

Proverbe japonais

La trottinette carottée sur un air de changement !

Yannick Winkler, est retournée en Suisse, son pays d'origine. Afin de la remplacer, La trottinette carottée va donc embaucher bientôt une nouvelle conseillère à la réglementation.

Fatima Flamenco a manifesté le désir de continuer plus assidûment ses études pour finir son certificat à l'Université. Elle continuera cependant à travailler avec nous, pour faire des visites chez les RSG.

Je souhaite à toutes les 2 de trouver pleine satisfaction dans les nouveaux changements de leur vie.

Conseillères du BC

Le Ministère ayant considérablement augmenté les obligations des BC en relation avec la réglementation, le conseil d'administration du BC a décidé de réorganiser les postes de travail. L'un des 2 postes de conseillères à la pédagogie a été supprimé au profit d'un autre poste de conseillère à la réglementation. Nous avons donc maintenant 3 conseillères à la réglementation et une conseillère à la pédagogie. Dans un prochain envoi, vous trouverez la description des postes de travail du personnel du BC

Le film se fait connaître

Nous avons eu différents bons commentaires de personnes qui ont eu le plaisir de voir notre film tourné récemment dans vos milieux de garde. Ce sont surtout les ADIM qui en parlent un peu partout au Québec car nous avons donné un exemplaire à chacune d'elle. La plupart des personnes sont enchantées par le film qui est un excellent outil de promotion de la qualité de vos services. Alors n'hésitez pas à le prêter à vos parents, autant aux anciens qu'aux nouveaux.

Certaines d'entre vous n'ont pas encore reçu le film mais ce sera bientôt fait, dès qu'une conseillère du BC passera vous rendre visite dans votre service de garde.

Bientôt un nouveau calendrier de formation

Une rencontre aura lieu prochainement entre le BC et les RSG des comités de La trottinette carottée. Nous verrons à ce moment quel pourrait être le contenu des formations qui vous seront proposées cette année.

Entente de services

Il a été porté plusieurs cas à ma connaissance par des parents où leur RSG ne leur a pas remis leur exemplaire de l'entente de services. Je rappelle que dans ce cas, la RSG ne peut qu'être perdante lorsque le parent conteste ou fait une plainte. En effet, la *Loi sur la protection du consommateur* est très claire: sans copie en possession du parent, il n'existe tout simplement pas d'entente et toutes les sommes dues à la RSG pourraient ne pas lui être payées. Pour vous protéger, je vous recommande de faire signer le petit document au parent dans lequel il reconnaît avoir reçu un exemplaire de l'entente de services. (Document envoyé, il y a 2 semaines)

Ce document est un outil de travail pour vous et vous n'avez pas à nous l'envoyer.

Absences autorisées des enfants

Je rappelle que le conseil d'administration du BC a fixé à 4 semaines le maximum d'absences payées consécutives pour lesquelles une RSG peut recevoir les montants de subventions. Mais nous étudions cependant les cas particuliers comme par exemple la maladie de l'enfant.

Le mot administratif



Après des vacances bien méritées, nous voilà tous de retour. Avec la rentrée, je fais le point sur certains sujets et les traditionnels rappels.

SVP, LISEZ ATTENTIVEMENT CE QUI SUIT. MERCI.



L'ENTENTE DE SERVICES

L'entente de que vous signez avec le parent est un contrat qui est régi par la Loi sur la protection du consommateur. Vous devez respecter certains points, entre autres :

La durée de l'entente ne peut dépasser 12 mois. Donc, vous ne pouvez pas établir une entente par exemple du 22 août 2011 au 31 août 2012. Dans ce cas, vous en faites deux : une du 22 au 31 août 2011 ET une du 1er septembre 2011 au 31 août 2012.

Les jours de fermeture du service de garde doivent être inscrits sur l'entente. Pensez à indiquer les journées obligatoires de fermeture : les 8 jours fériés + les 10 jours entre la Fête nationale et la Fête du travail avec préavis le 1^{er} juin + les 6 autres journées avec préavis de 15 jours.

DÉPART D'UN ENFANT

Lors de ce dernier paiement, nous avons enregistré le plus grand nombre de départs non signalés dans l'histoire de La trottinette.

Je vous rappelle que selon l'article 20 du *Règlement sur la contribution réduite*, dès qu'un enfant quitte le service de garde, la RSG doit transmettre SANS DÉLAI au BC une copie de l'Attestation des services de garde fournis et ceci peu importe la raison du départ de l'enfant.

D'autre part, la RSG doit également inscrire la date de départ de l'enfant sur sa réclamation de la subvention dans la colonne prévue à cette fin.

FICHE D'ASSIDUITÉ

Je vous demande de porter une attention particulière lorsque vous remplissez les fiches d'assiduité car nous constatons encore beaucoup trop d'erreurs. Si vous avez un doute ou un oubli, **reprenez l'exemple qui vous a été envoyé en mai 2011.**

JOURNÉES D'APSS

Je joins à cet envoi une page de «Chroniques administratives» dans laquelle vous trouverez tous les renseignements concernant les journées d'APSS ainsi que les explications sur la retenue

qui est effectuée sur votre paiement. Je vous recommande de la lire consciencieusement et de la garder pas trop loin afin de vous y référer.

RÉCLAMATION DE LA SUBVENTION

Une petite suggestion pour éviter les erreurs : lorsque vous avez terminé de remplir votre réclamation, prenez un moment et vérifiez à nouveau TOUT ce que vous avez écrit sur les deux pages.

BORDEREAU DE PAIEMENT

Je vous demande de vérifier votre bordereau de paiement, s'il y a une erreur ou une anomalie, veuillez me le signaler.

CONGÉ FÉRIÉ : ACTION DE GRÂCES

Le lundi 10 octobre est le congé férié de l'Action de Grâces. Votre service de garde sera fermé et ce jour correspond à une journée d'APSS prédéterminée.

Sur votre prochaine réclamation de subvention :

- à la page des présences : cette journée doit être identifiée par le code «AD» ;
- à la page des subventions réclamées : faire les calculs sur 9 jours et dans le rectangle en bas à «Nombre de journées prédéterminées...» inscrire «1».

Le mot pédagogique



A vous toutes RSG et assistant(e)s,

Comme certaines le savent déjà, j'ai quitté le Québec pour retourner dans mon pays d'origine, la Suisse.

Après onze ans passés dans mon pays d'accueil, j'ai eu besoin de retrouver mes racines, ma famille, mes amis et...mes montagnes !

C'est avec un gros pincement au cœur que j'ai quitté La Trottinette carottée. Bureau coordonnateur qui m'a accueillie en tant qu'RSG, comme membre du CA et par la suite comme conseillère à la pédagogie et à la réglementation. Un parcours professionnel où j'ai énormément appris.

Lors de mes visites chez chacune de vous, j'ai toujours été reçue avec respect et professionnalisme.

Je vous souhaite à toutes de continuer à avoir cette flamme en vous pour exercer cette magnifique profession si exigeante mais si enrichissante auprès des enfants.

De mon côté je vais commencer à travailler avec un groupe d'enfants de 18 à 30 mois dans une garderie où l'on pratique la pédagogie d'Emmi Pikler-Loczy, méthode favorisant chez l'enfant la prise de conscience de lui-même et de son environnement et de partager l'importance de la verbalisation du vécu.

Je vous souhaite un bon retour de vacances et peut-être à une prochaine !

Yannick Winkler



Changement de vie, changement d'horaire

Au cours des derniers mois j'ai beaucoup réfléchi à mon avenir, à mon travail et à mes rêves, c'est peut-être une question d'âge, c'est peut-être une question de femme... Entre ces rêves, il y a celui de finir le certificat universitaire en Petite enfance et famille, que j'ai commencé lorsque je suis arrivée au bureau coordonnateur.

Je devais prendre une décision, qui n'a pas été facile, tout en tenant compte de ma situation personnelle et familiale et voilà que je me trouve à retourner à l'université, avec un peu plus de cours et en même temps le meilleur des deux mondes: un vrai temps partiel qui va me permettre de continuer à vous côtoyer, chez vous ou bien au bureau.

Par contre, ce changement est seulement temporaire, une question de quelques mois pour tout finir. Je serai disponible pour aller vous voir ou répondre à vos appels quelques journées par semaine. Les disponibilités seront à déterminer.

Je vous dis à bientôt, et sachez que je suis très contente de ce qui arrive dans ma vie et surtout de continuer à vous voir !

Fatima Flamenco





Bonjour à tous et toutes !

J'espère que vous avez toutes passé un bel été avec ces premières vacances «payées» dépendantes de nos fameuses instructions ! Notre milieu bouge, pour vous comme pour nous. Mais pour nous il s'agit juste de changements à «l'interne». Me voici à présent responsable de la pédagogie. C'est un choix que j'ai fait et que la Trottinette a accepté, afin de re-venir au sujet qui me tient à cœur depuis plus de 20 ans, c'est-à-dire l'enfant ! Je suis toujours fascinée par ces bout'choux qui ont de telles capacités en eux et qu'il est d'une extrême importance d'aider à développer, tout comme la chenille déplie ses ailes de papillon !

Si vous avez des questionnements concernant les enfants, quoi que ce soit qui vous cause du souci, si vous désirez en parler... je suis là pour vous, à votre demande. On trouve souvent ses propres réponses en exposant à quelqu'un ses difficultés ou ses réflexions... Il va me faire plaisir de vous accompagner.

MA RÉFLEXION SUR LA RENTRÉE

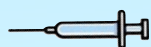
«ACCUEILLIR LA PETITE ENFANCE» = PROGRAMME ÉDUCATIF DES SERVICES DE GARDE RECONNUS.

Mais quel est le sens de cette expression ? Accueillons..... comme lorsqu'on ouvre les bras, qu'on reçoit l'autre sans juger, sans préjugés. C'est

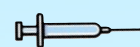
aussi recevoir l'autre tel qu'il est ! De petits enfants vous sont confiés, mais ils représentent aussi leur famille. Ils arrivent chez vous avec leur propre culture, les valeurs que leur ont transmis leurs parents, leur éducation etc... C'est tout ceci que vous accueillez aussi chez vous. Vous savez très bien que la petite enfance est un moment crucial de la vie et que les expériences vécues à cette étape marqueront toute une vie ! Soyons donc attentive à cet aspect, vous allez être toute présente à ses jeux, à son développement. OBSERVEZ (sans juger) et vous connaîtrez bien chacun de vos petits ainsi que la dynamique créée entre eux....cela vous servira si bien, pour intervenir !

«Accueillir....» souvent tout se passe bien et petit à petit tout le monde s'ajuste. Vous apprenez à connaître cet enfant et sa famille et vous expliquez le fonctionnement de votre milieu de vie. Vous suivez votre objectif premier qui est toujours, la recherche du bien-être de ce petit qui dépend de vous pour sa survie physique et morale lorsque ses parents sont absents. A noter qu'on ne lui a pas demandé son avis ! Quelle responsabilité vous avez mais aussi quel beau travail ! Il se fait au quotidien, dans l'intimité de votre foyer mais nous, l'équipe du bureau coordonnateur, nous en sommes témoins et chaque jour nous sommes «allumés» par ce que vous réalisez, au jour le jour, avec vos groupes d'enfants ! C'est pourquoi c'est de tout cœur que nous vous souhaitons une bonne rentrée, puisque beaucoup d'enfants sont partis et de nombreux petits «nouveaux» arrivent.

Accueillez donc avec affection, tout ce petit monde ! Merci à toutes !



LES SERINGUES SOUILLÉES DANS LES PARCS, UN DANGER D'INFECTION ?



Que faire si un enfant se pique avec une seringue souillée trouvée dans un parc ? Aura-t-il une infection comme le sida, l'hépatite ou le tétanos ?

Lorsqu'un enfant se pique accidentellement avec une aiguille abandonnée dans un parc, une ruelle ou dans la cour d'école, on assiste souvent à la panique des parents et des intervenants. Ce qui inquiète, évidemment, c'est que l'aiguille puisse contenir du sang contaminé et transmettre des infections.

Quels sont les risques de transmission ?

Les seules données fiables concernant ce risque proviennent d'études faites chez les travailleurs de la santé. Ces données démontrent primo que le risque de transmission est très faible et, secundo, que les principaux facteurs de risque sont la présence de sang frais dans la seringue et la profondeur de la blessure. Dans la population, les risques de transmission sont rares puisqu'il s'agit le plus souvent de piqûres avec aiguilles abandonnées depuis un certain temps avec du sang séché et en infime quantité.

Un enfant se pique : que faire ?

1- Examinez la blessure de l'enfant. Faites saigner la plaie légèrement avec le moins de

pression possible et nettoyez celle-ci avec de l'eau et du savon.

2- Si possible prévenez les autorités municipales ou la police, dont les patrouilleurs sont généralement équipés pour ramasser les seringues souillées. Sinon, avec précautions, placez la seringue dans un contenant rigide afin d'éviter qu'une autre personne ne se pique, et portez-la à la pharmacie ou au poste de police le plus proche. Idéalement manipulez l'objet avec des pinces. Notez l'absence ou la présence de sang dans la seringue ou sur l'aiguille ainsi que l'endroit exact où la seringue a été trouvée.

3- Si les parents sont absents au moment de l'accident, avisez ceux-ci de la situation et des démarches à suivre.

4- Référez l'enfant sans délai dans un établissement de soins pour évaluation médicale avec son carnet de vaccination.

Les parents et les intervenants qui travaillent auprès des enfants, ont un rôle essentiel dans la prévention des piqûres d'aiguilles chez les enfants. Voici quelques conseils :

- Rappeler aux enfants de ne jamais toucher aux seringues
- Inspecter l'aire de jeux (cour, carré de sable, bosquet...) avant que les enfants y jouent

- Porter une attention particulière sous les bancs de parc, autour des arbres et buissons et des points d'eau lors des sorties avec les enfants dans un lieu public.

Une RSG (Anne Brunet) qui a rencontré cette problématique, nous dit :

Prévention:

- Toujours faire une petite inspection du parc avant de laisser les enfants y jouer .
- Ne jamais laisser les enfants jouer dans les bosquets.
- Sensibiliser les enfants au danger à toucher une seringue. Leur montrer à toujours avvertir un adulte s'ils en trouvent une.

Si on trouve une seringue:

- Ne jamais la prendre à mains nues, ne jamais la jeter dans une poubelle.
- Appeler PACT de rue, organisme qui s'occupe des jeunes toxicomanes. Ils viendront ramasser les seringues. PACT de rue: 514 278-9181.

Si on ne peut faire autrement, ramasser la seringue avec beaucoup de précaution. Toujours prendre des gants jetables, mettre la seringue dans un contenant, genre, contenant de yogourt. Il serait utile de garder ce matériel (gant et pot de yogourt) dans son sac de sortie. Jeter le gant et aller porter le pot avec les seringues au CLSC ou à la pharmacie.



C'est un au revoir

Solanges Cajuste a décidé de laisser le flambeau à une autre personne. Reconnue depuis 1996, elle a terminé le 26 août. Marie-Danielle

L'hérissou a déménagé dans un autre secteur et va continuer ses activités de RSG avec un autre BC. À toutes les deux, nous leur souhaitons d'être heureuses.

Dur, dur la rentrée ?

Voilà les vacances estivales qui se terminent, c'est maintenant le temps de la rentrée. Vos plus grands ont quitté pour l'école et de nouveaux petits mousses débutent dans votre service de garde. Aviez-vous oublié ces moments quelques fois difficiles de l'intégration ?

Les huit règles d'or

1. L'intégration, c'est possible
2. Toutou et doudou
3. Rassurer le parent
4. Un bon dialogue
5. Une attitude calme et ouverte
6. Établir une relation
7. Rassurer l'enfant
8. Dire au revoir

Vous voulez en savoir plus ? Ressortez votre dossier « Accueillir un nouvel enfant », édition septembre 2010. Bonne rentrée !

Ressources-Formations

Comme chaque année nous vous proposons un calendrier de formation. En attendant celui-ci, pour celles qui ont à faire leur perfectionnement, une formation obligatoire, ou tout simplement envie de suivre une formation, je vous donne quelques ressources.

HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ALIMENTAIRE (MAPAQ)

Le CFACQ offrira le lundi 14 novembre, de 18h30 à 22h00, la formation de sensibilisation en hygiène et salubrité alimentaires **obligatoire** pour les responsables de service de garde en milieu familial de 9 enfants et moins.

- Lieu de la formation : 1200 boul. Crémazie Est, bureau 101.
- Date de la prochaine formation : Le lundi 14 novembre 2011, de 18h30 à 22h00
- Coût : 35\$/personne, payable par chèque de compagnie ou en argent comptant (les taxes ne sont pas applicables à la formation)
- Inscription: Isabelle Chouinard, au 514-332-2545, poste 3000
- Une attestation du MAPAQ sera envoyée aux participants suite à la formation.

Cette formation est obligatoire depuis le 21 novembre 2008. Une nouvelle responsable de service de garde, doit faire cette formation d'une durée de 3h30, à ses débuts. Elle doit ensuite s'assurer de faire parvenir l'attestation au bureau coordonnateur.

Autres formateurs agréés par le MAPAQ

M. Thomas Green
Tél.: 514-725-6733
Cell.: 514-898-6248

Diana Ion
Tél.: 450-451-0549

L'ASSOCIATION MONTRÉLAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES LOISIRS DES TOUT-PETITS

www.amdltoutpetits.org/

- Les petits de 3 à 5 ans jouent avec les contes animés,
Samedi 1er octobre 2011, de 9h à 12h.
- Les marionnettes pour les enfants de 3 à 6 ans
Samedi 1er octobre 2011, de 13h à 16h.

LOUISE PLOURDE
(45h et perfectionnements)
Tél.: 514-521-0612

GERMACTION INC.
(formation à distance)
www.germaction.com/formationadistance.html

EDUCATOUT
(formation à distance)
www.educatout.com/formation/formations.htm

FORMÉDUC
(formation à distance)
<http://www.formeduc.ca/cours.html>



Un enfant à défi particulier, une expérience enrichissante pour tous !

Comme vous le constatez avec cet envoi nous vous faisons parvenir une copie du dossier pédagogique *Accueillir un enfant à défi dans son milieu de garde*. Votre milieu familial est un milieu propice et privilégié pour accueillir des enfants de tous âges. Vous travaillez pas de changer la condition de l'enfant, mais bien de l'accompagner dans son intégration au service de garde. Nous sommes toujours à la recherche de RSG intéressées à relever ce défi. En ce moment, nous avons beaucoup de demandes pour intégrer ces enfants merveilleux dans vos milieux de garde. Vous pouvez nous spécifier le défi que vous avez envie de relever. Comme toujours, vous avez le choix de votre clientèle et le fait de vouloir donner votre nom ne vous engage à rien. Vous aurez seulement la possibilité de recevoir un appel vous proposant une situation de vie, un enfant, une famille. **Vous avez le choix d'accepter ou non et ce même après avoir reçu cette famille chez vous comme avec tous vos clients.** Les enfants qui nous sont référés sont souvent déjà suivis ou en voie de l'être. L'équipe du Bureau coordonnateur vous offre du soutien tant du côté administratif que pédagogique pour relever ce défi.

Je vous incite à me téléphoner pour en savoir davantage ou pour me donner votre nom.
Bonne rentrée à vous toutes et au plaisir de se voir bientôt !

Isabelle Comeau

